Emploi Québec
Outaouais

Plan d'action régional
2012-2013

Région de l'Outaouais

Présenté au Conseil régional des partenaires
du marché du travail de l'Outaouais
à Gatineau, le 13 mars 2012

Le Plan d'action régional 2012-2013 est produit pour le Conseil régional des partenaires du marché du travail par la Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail en Outaouais.

Direction

Hélène Audet

Analyse et rédaction

Manon Tessier
Agente de recherche

Collaboration

Danielle Binette
Conseillère en développement de la main-d'œuvre et de l'emploi

Ghislain Régis Yoka
Économiste

Christian Trudeau
Analyste du marché du travail

Soutien technique

Anne Lahaie
Agente de secrétariat

ISBN

978-2-550-61137-0

Note : La forme masculine dans ce document est utilisée simplement dans le but d'alléger le texte.

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE 5

MISSION, VISION, OFFRE DE SERVICE ET CADRE DE GESTION 7

- MISSION 7
- VISION 7
- OFFRE DE SERVICE 7
- CADRE DE GESTION 7
- PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES ET MINISTÉRIELLES 8

DÉMOGRAPHIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN OUTAOUAIS 9

- POPULATION, TERRITOIRE ET ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE 9
- CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI 9
- SECTEURS D'ACTIVITÉ 11
- PERSPECTIVES D'EMPLOI 11
- CLIENTÈLE PRESTATAIRE DES RÉGIMES PUBLICS DE SOUTIEN DU REVENU 12
- CONTEXTE ORGANISATIONNEL 12
- RESSOURCES D'EMPLOI-QUÉBEC 13
- SERVICES PUBLICS D'EMPLOI 13
- SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE 13

ENJEUX, ORIENTATIONS ET STRATÉGIES 13

- FACTEURS DE CONTINGENCE 19

SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2012-2013 20

ANNEXE 1 - RÉPARTITION LOCALE DES CIBLES DE RÉSULTATS 2012-2013 21

ANNEXE 2 – RÉPARTITION DU BUDGET PAR CLE 22

ANNEXE 3 - STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE L'AGENCE D'EMPLOI-QUÉBEC OUTAOUAIS 23

ANNEXE 4 - LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL 24

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

Pour la deuxième année de la Planification stratégique triennale (2011-2014), Emploi-Québec Outaouais dépose son Plan d'action régional pour la période 2012-2013 qui se veut principalement une continuité des actions entamées lors de la première année.

En effet, les problématiques soulevées, lors des consultations effectuées l'an dernier, sont encore d'actualité et peu de changements au marché du travail sont anticipés pour 2012-2013; il n'en demeure pas moins que nous resterons vigilants suite à l'annonce récente du gouvernement fédéral, de réduire ses dépenses et la taille de sa fonction publique, qui aura un impact sur toute l'économie régionale et sur les services d'Emploi-Québec.

Par ailleurs, ce plan d'action apporte certains éléments nouveaux dans notre planification régionale, soit notre contribution d'une main-d'œuvre pour le Plan Nord, une veille active du marché du travail pour le secteur forêt et les services informatiques ainsi que l'arrivée d'Investissement-compétences qui a comme objectif d'offrir un soutien accru aux entreprises pour le développement de leur main-d'œuvre. La diversification des choix professionnels demeure un défi de taille tant au niveau personnel qu'au niveau du développement d'une économie régionale moins vulnérable à une dépendance de l'administration publique.

Aussi, Emploi-Québec poursuit ses efforts pour atteindre les trois orientations qui guident ses actions en matière de services publics d'emploi :

- prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de service;
- favoriser la participation active du plus grand nombre de personnes au marché du travail;
- contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements.

Encore cette année, Emploi-Québec Outaouais peut compter sur un personnel dévoué et ses partenaires pour atteindre ses objectifs et contribuer ainsi au développement économique de notre région.

Claire Gendron
Directrice régionale
Emploi-Québec Outaouais

Karl Lavoie
Président
Conseil régional des partenaires
du marché du travail de l'Outaouais

MISSION, VISION, OFFRE DE SERVICE ET CADRE DE GESTION

Mission

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Vision

L'intervention d'Emploi-Québec s'inscrit dans la perspective selon laquelle le travail est le meilleur moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière ainsi que l'insertion sociale des personnes aptes au travail.

Offre de service

Emploi-Québec fournit les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale. Les services offerts aux individus s'inscrivent dans un continuum de services axé vers l'emploi, c'est-à-dire qui permet d'assurer un cheminement fluide et d'accompagner les personnes qui en ont besoin pour intégrer le marché du travail.

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction du chômage, des pertes d'emplois, de l'instabilité de l'emploi et des obstacles à la création d'emplois. En plus des services universels, qui sont offerts à l'ensemble de la population, et des entreprises, Emploi-Québec fournit des services d'emploi spécialisés. Ceux-ci s'adressent, d'une part, aux personnes aptes à entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi et, d'autre part, aux entreprises éprouvant des difficultés liées à la main-d'œuvre.

De plus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles[1], Emploi-Québec est responsable de la gestion des programmes d'aide financière. Ainsi, suivant le volet solidarité sociale de son offre de service, Emploi-Québec soutient financièrement les personnes et les familles démunies et favorise leur autonomie économique et sociale. En outre, elle les encourage à exercer des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la société.

Par son offre de service, Emploi-Québec contribue à l'atteinte des objectifs gouvernementaux visant l'accroissement du niveau et de la qualité de vie des Québécoises et des Québécois et la réduction de la pauvreté.

Cadre de gestion

L'action d'Emploi-Québec s'inscrit dans le cadre de gestion par résultats du gouvernement du Québec. Celui-ci est fondé sur des résultats mesurables répondant aux objectifs et aux cibles définis préalablement en fonction des services à fournir. Le cadre de gestion d'Emploi-Québec est défini dans sa convention de performance et d'imputabilité. Cette dernière précise notamment les indicateurs servant à l'établissement des cibles et à la reddition de comptes.

Emploi-Québec rend publics son plan d'action annuel et son rapport annuel de gestion et les déposent à l'Assemblée nationale. De plus, son plan d'action est élaboré dans le respect des paramètres de transfert de la responsabilité des mesures actives d'emploi tels qu'ils ont été convenus avec le gouvernement fédéral dans l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail[2].

---

1. La Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, entrée en vigueur le 1er janvier 2007, remplace la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale.

2. Il s'agit de l'Entente de principe Canada-Québec relative au marché du travail, 1997.

Afin de tirer le meilleur parti de la gestion par résultats, Emploi-Québec gère ses interventions de façon décentralisée et en partenariat. Manifestations de ce partenariat, les deux ententes[3] convenues entre le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Commission des partenaires du marché du travail favorisent le renforcement du rôle et de la contribution des partenaires à l'égard de la qualification de la main-d'œuvre. Emploi-Québec s'appuie aussi sur l'expertise d'un réseau d'organismes œuvrant au développement de l'employabilité[4].

Appuyée sur une analyse stratégique des enjeux, la planification nationale trouve son prolongement dans les plans d'action régionaux qui précisent les actions régionales pour concrétiser les orientations du plan d'action de l'agence et atteindre ses objectifs et ses cibles. Le plan d'action d'Emploi-Québec se concrétise également dans les plans d'action des comités sectoriels de main-d'œuvre, des comités d'intégration et de maintien en emploi, des comités consultatifs et du Conseil emploi métropole.

Par son plan d'action, Emploi-Québec contribuera à la réalisation du Plan stratégique 2011-2014 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du Plan stratégique 2011-2014 de la Commission des partenaires du marché du travail. Bien qu'Emploi-Québec produise un plan d'action annuel, sa planification est aussi réalisée dans une perspective triennale. Cette perspective pluriannuelle s'impose, eu égard à la nature structurelle et au caractère persistant des problèmes auxquels s'attaque le service public d'emploi. Ainsi, les orientations du présent plan d'action, bien qu'elles aient fait l'objet d'un ajustement pour tenir compte de l'incertitude économique en 2012, s'inscrivent en continuité avec celles de 2011-2012. L'action d'Emploi-Québec s'inscrit aussi dans le contexte du Plan d'action de développement durable et de la Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Priorités gouvernementales et ministérielles

En plus d'offrir ses services d'emploi et de solidarité sociale, Emploi-Québec Outaouais apporte sa contribution et sa collaboration à :

- Engagement jeunesse, issu de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 (jeunes de 18 à 25 ans).
- La Stratégie gouvernementale en matière de régionalisation de l'immigration.
- Le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale.
- La Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.
- La Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine.
- La politique gouvernementale *« Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait »* 2011-2015.
- Les ententes spécifiques régionales portant sur l'économie sociale, la persévérance scolaire et le secteur agroalimentaire.
- La Stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et travailleurs de 45 ans et plus : *Pour que toutes et tous profitent du plein emploi.*
- Plan d'action gouvernemental 2010-2013 pour la réinsertion sociale des personnes contrevenantes : Une sécurité durable.

3. Il s'agit des deux ententes suivantes : Un partenariat actif au service de l'ensemble de la population du Québec pour un service public d'emploi performant et une action concertée en faveur du développement des compétences de la main-d'œuvre, intervenue en décembre 2005, et Entente relative aux responsabilités attribuées et aux fonctions déléguées à la Commission, conclue en février 2008.

4. Le Protocole de reconnaissance et de partenariat entre Emploi-Québec et les organisations communautaires œuvrant en employabilité, adopté en 2004, témoigne de l'importance du rôle de ces organismes dans l'offre de service d'Emploi-Québec.

DÉMOGRAPHIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN OUTAOUAIS

Population, territoire et évolution démographique

Située à l'extrême sud-ouest du Québec, la région administrative de l'Outaouais recensait en 2010 une population de 363 638 personnes, soit 4,6 % de l'ensemble de la population du Québec (ISQ 2010). Sa population est concentrée principalement en milieu urbain et périurbain (84,2 %), précisément à Gatineau et dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. En plus, la région compte trois autres municipalités régionales de comté : Papineau, Pontiac et La Vallée-de-la-Gatineau.

La croissance démographique en Outaouais maintient un bon rythme, puisqu'elle demeure tout de même deux fois plus élevée que celle du Québec, et ce, jusqu'en 2021. Selon les données de Statistique Canada, la population de l'Outaouais s'est accrue de 8,1 % entre les recensements de 2001 et 2006, alors qu'au Québec cette hausse totalisait 4,3 %. Relativement plus jeune que l'ensemble du Québec, l'Outaouais compte proportionnellement plus de jeunes de 0 à 14 ans (18 % contre 16,6 %) et moins de personnes de 65 ans ou plus (11,3 % contre 14,3 %). Malgré tout, la représentativité régionale des jeunes de 14 ans et moins, entre 2001 et 2006, a diminué de 1,7 point de pourcentage, alors que celle des personnes de 65 ans et plus s'est accrue de 1 point. On peut donc conclure que le vieillissement de la population est aussi présent en Outaouais, tout en gardant à l'esprit qu'il est plus marqué en zone rurale qu'en zone urbaine.

La région de l'Outaouais, quatrième en importance en termes de terre d'accueil pour la population immigrante, compte parmi sa population totale 7 % (23 630) de personnes immigrantes concentrées majoritairement dans la grande ville de Gatineau. Les personnes autochtones représentent 4 % (13 450) de la population et se retrouvent principalement dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Conjoncture de l'économie et de l'emploi

L'année 2011 s'est terminée sur une note positive en ce qui a trait au bilan de l'emploi. En effet, le total des personnes en emploi résidant en Outaouais a progressé de 1,5 % par rapport à l'année 2010, pour atteindre près de 195 000. Il s'agit d'une deuxième croissance annuelle consécutive, après le repli observé en 2009, période ayant coïncidé avec le ralentissement de l'économie mondiale.

L'économie régionale a donc renoué avec la création de l'emploi en 2010 et 2011, comme l'illustre le graphique qui suit, mais le total des personnes en emploi n'a pas encore atteint son niveau d'avant ralentissement (2008). Il y a un déficit d'environ 4 000 emplois.

Pendant que la reprise économique mondiale est encore fragile, l'Outaouais, qui a une présence remarquée des administrations publiques dans son économie, doit composer avec une réduction des dépenses du gouvernement fédéral; ce qui limite la vigueur de l'activité économique régionale.

Parallèlement à l'évolution positive de l'emploi, entre 2009 et 2011, la population active a également augmenté, passant de 203 100 à 210 400. Il s'agit d'un gain de 3,6 %. Cet engouement pour le marché du travail traduit l'optimisme qu'ont les gens sur leurs chances de se trouver un emploi.

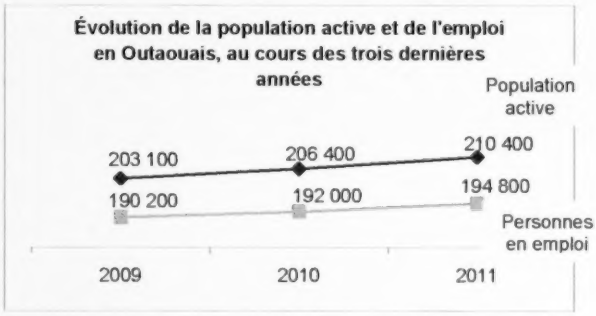

Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada. Compilations spéciales Emploi-Québec.

En jetant un regard sur l'évolution du taux de chômage au cours des trois dernières années, on constate une tendance à la hausse des résultats de cet indicateur (voir tableau). En effet, le taux de chômage est passé de 6,4 % en 2009 à 7,4 % en 2011, rétrécissant l'écart avec l'ensemble du Québec. À noter qu'entre 2009 et 2011, le taux de chômage de l'Outaouais a augmenté malgré le bilan positif de l'emploi, parce que la population active a connu une croissance plus importante (3,6 %) que l'emploi (2,4 %). Soulignons qu'à l'échelle du Québec, le taux de chômage a diminué, passant de 8,5 % à 7,8 % pendant la période.

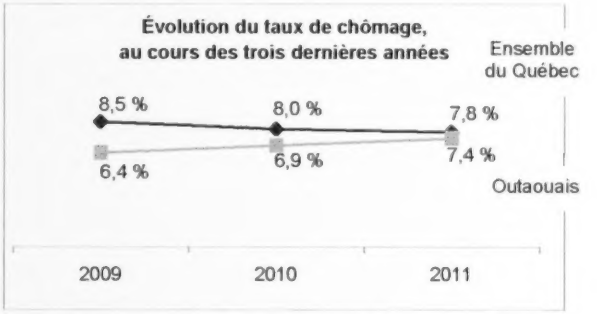

Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada. Compilations spéciales Emploi-Québec.

Pour clore l'analyse des résultats associés à cet indicateur, rappelons que le resserrement des conditions générales de recherche d'emploi (hausse du taux de chômage), observé entre 2009 et 2011, a succédé à une amélioration continue des conditions générales de recherche d'emploi (baisse du taux de chômage) entre 2001 et 2008.

En ce qui concerne la proportion des personnes en âge de travailler résidant en Outaouais (taux d'emploi), le graphique ci-joint indique une tendance à la baisse au cours des dernières années. De 64,5 % en 2009, le taux d'emploi a diminué pour atteindre 63,7 % en 2011, alors que, parallèlement, l'ensemble du Québec présentait une légère variation à la hausse (de 59,8 % en 2009 à 60,1 % en 2011).

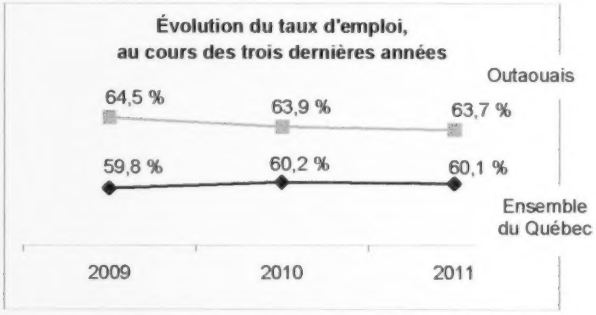

Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada. Compilations spéciales Emploi-Québec.

Secteurs d'activité

L'activité économique en Outaouais repose essentiellement sur l'industrie des services publics et privés. En effet, 85 % des personnes en emploi y exercent leurs compétences (données de 2011), ce qui représente la plus forte présence à l'échelle des régions économiques du Québec. Notons que les administrations publiques et parapubliques (les gouvernements fédéral, provincial, municipal, régional et local ainsi que l'enseignement, la santé et les services sociaux) procurent 43 % des emplois aux résidants de l'Outaouais. Les services publics et parapublics ont pris une place encore plus importante dans l'économie régionale au cours des dernières années, puisqu'en 2008 (avant le ralentissement économique mondial) leur représentativité était d'environ 41 %.

Le contexte actuel de resserrement des dépenses dans l'administration publique fédérale (principal employeur des résidants de l'Outaouais) devrait contribuer à réduire la présence de ce secteur dans l'économie régionale, sans pour autant que ça puisse l'amputer du titre de principal employeur.

Un regard du tableau ci-dessous nous indique l'évolution du nombre de personnes en emploi, résidant en Outaouais, selon les deux grands groupes sectoriels : production des biens et services. En ce qui concerne le grand secteur de la production des biens (qui comprend notamment l'agriculture, l'exploitation forestière, la construction et la fabrication), il ressort que le niveau d'emploi a diminué de 9 %, entre 2009 et 2010, pour ensuite augmenter de 20 %, entre 2010 et 2011. La vigueur de l'activité dans la construction explique en partie les bons résultats observés, entre 2010 et 2011. Pour ce qui est du grand secteur des services, la hausse du nombre de personnes en emploi (+2,6 %), entre 2009 et 2010, a été suivie d'un repli (-1,2 %), entre 2010 et 2011. Des secteurs comme l'information, la culture et les loisirs ainsi que les administrations publiques ont contribué à la baisse de l'emploi observée en fin de période dans ce regroupement, même si le bilan global pour l'ensemble des secteurs d'activité était positif.

	2009	2010	2011
Personnes en emploi dans l'ensemble des industries (Outaouais)	**190 200**	**192 000**	**194 8**
Personnes en emploi du secteur de la production de biens	**26 100**	**23 700**	**28 5**
Personnes en emploi du secteur des services	**164 100**	**168 400**	**166 4**

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.
Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada. Compilations spéciales Emploi-Québec.

Perspectives d'emploi

Selon les dernières prévisions d'Emploi-Québec, pour la période 2011-2015, environ 730 000 postes seront accessibles aux résidants du Québec. De ce nombre, 33 400 emplois seront disponibles en Outaouais, ce qui représente 4,6 % de la demande provinciale de main-d'œuvre, une proportion comparable au poids démographique de la région dans le Québec en 2010.

Des 33 400 emplois prévus pour l'Outaouais, il faudra pourvoir 40 % d'entre eux pour répondre à la croissance des entreprises (création nette de 13 400 emplois) et 60 % pour remplacer les départs à la retraite (20 000 emplois).

À noter que plus de 270 professions présentent des perspectives acceptables ou favorables, entre 2011 et 2015. Même si certaines professions du domaine de la santé présentent les meilleures perspectives d'emploi, les chances d'accéder au marché du travail sont bonnes, dans la plupart des domaines d'activité.

De façon générale, les postes à pourvoir nécessitent plus ou moins de qualifications, mais on dénote une prédominance d'emplois exigeant des connaissances se rapportant à la formation professionnelle de niveau secondaire, technique de niveau collégial et universitaire. Détenir un diplôme améliore donc les chances de se trouver un emploi.

Clientèle prestataire des régimes publics de soutien du revenu

En décembre 2011, la région de l'Outaouais comptait 8 416 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail (PAAT), soit une diminution de 11,8 % par rapport à la même période en 2010. Cette diminution engendrait par le fait même, pour cette période, une diminution du nombre de références des PAAT aux services publics d'Emploi-Québec, soit de 9,8 %.

Le bassin des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours affichait, au courant de la dernière année (décembre 2010 à décembre 2011), une légère diminution passant de 15 017 à 14 968 avec une représentativité de 48,9 % de femmes et 51,1 % d'hommes. Le bassin de prestataires du programme d'aide sociale (personnes sans contraintes à l'emploi ou ayant des contraintes temporaires) totalisait, en décembre 2011, 59,9 % (8 962 personnes) du bassin total, alors que les prestataires du programme de solidarité sociale (personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi et leurs conjoints) représentaient 40,1 % (6 006 personnes) du bassin. Fait important à souligner, sur le total des prestataires du programme d'aide sociale et qui sont sans contraintes résidant en Outaouais, 38,9 % recevaient une aide financière de dernier recours depuis au moins 4 années consécutives. Ces données illustrent bien le profil des clientèles qui sont de plus en plus éloignées du marché du travail.

Contexte organisationnel

Tel que présenté précédemment, le marché du travail fait face à des changements majeurs. Au cours des prochaines années, ces transformations agiront sur l'évolution de la clientèle d'Emploi-Québec. Non seulement on observera une diminution de celle-ci, mais sa composition de même que ses besoins seront différents. Parallèlement, Emploi-Québec aura à prendre en compte l'accentuation des mouvements de son personnel, en raison des nombreux départs à la retraite et de l'application de la règle gouvernementale relative au remplacement des personnes qui prennent leur retraite.

Par ailleurs, l'environnement interne actuel d'Emploi-Québec est caractérisé par une infrastructure informatique vieillissante. Comme cette infrastructure sert à soutenir le travail du personnel en vue de la prestation des services à la population et aux entreprises, son degré d'efficacité nuit à la productivité. Elle nécessite donc des améliorations.

En outre, les habitudes en matière de service à la clientèle ont connu des changements majeurs ces dernières années, les nouvelles technologies de l'information et des communications étant de plus en plus accessibles et utilisées par les clientèles. À titre d'exemple, l'utilisation d'Internet pour recevoir des services ou interagir avec des établissements publics ou des entreprises (banques, services gouvernementaux, etc.) est maintenant courante. Or, l'organisation de la prestation de services d'Emploi-Québec n'a pas suivi cette évolution d'aussi près qu'il l'aurait fallu.

Ainsi, pour continuer à remplir sa mission avec succès et assurer la prestation de services efficients, Emploi-Québec, à l'instar de nombreux états membres de l'OCDE, doit innover et effectuer une transformation organisationnelle pour améliorer et diversifier ses modes de prestations de services afin de répondre de façon plus efficiente et efficace aux besoins de ses clientèles et ainsi faire face aux mutations du marché du travail, à la situation des finances publiques ainsi qu'aux nombreux mouvements de personnel qui surviendront au cours des prochaines années. Ces différents éléments posent des défis que l'organisation ne peut relever avec son modèle d'affaires actuel.

Ressources d'Emploi-Québec

L'agence est dotée d'un budget d'intervention annuel pour offrir les services publics d'emploi établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Le budget peut être ajusté en raison de l'état du marché du travail. Conformément à son mode de gestion, les attentes de résultats liés aux services d'emploi sont convenues en tenant compte du niveau de budget accordé. L'agence compte également un budget de transfert pour assurer l'aide financière de dernier recours ainsi que pour offrir d'autres programmes spécifiques liés aux services de solidarité sociale.

L'importance des ressources mises à la disposition d'Emploi-Québec conditionne l'ampleur de ses interventions. Le présent plan d'action en tient donc compte, notamment en ce qui concerne les cibles de résultats à atteindre pour les services publics d'emploi.

Services publics d'emploi

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi. Ce budget s'élève à 25 630 900 millions de dollars pour l'année 2012-2013.

Le budget 2012-2013 comprend des crédits de 18 371 900 millions de dollars en vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail (EMT). Ce budget doit être utilisé pour l'aide aux participants de l'assurance-emploi ou pour les mesures de soutien au Service national de placement. Il comprend également les sommes liées à l'Entente Canada-Québec sur le développement du marché du travail 2008-2014 (EDMT), qui visent les mesures et les services d'emploi et de formation de la main-d'œuvre pour les personnes sans emploi qui ne sont pas des participants de l'assurance-emploi et pour les travailleurs ayant des besoins de formation de base ou qui sont sans qualification reconnue.

Le modèle de répartition du budget d'intervention, qui est distribué aux régions en début d'année, tient compte de l'importance, pour chaque territoire, de la population à risque de chômage et de sous-emploi ainsi que du nombre d'entreprises susceptibles de connaître des difficultés de main-d'œuvre se traduisant par des pertes d'emplois grandes ou par la création d'un nombre d'emplois inférieur à celui que leur potentiel leur permettrait de créer.

Services de solidarité sociale

Le budget de transfert dont dispose Emploi-Québec région Outaouais pour les services de solidarité sociale provient d'une enveloppe centrale dont les dépenses sont administrées régionalement en fonction des prestations auxquelles les ménages ou les individus ont droit en vertu de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* et de son règlement d'application.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET STRATÉGIES

1. Prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de service.

Cette orientation vise à orienter nos actions dans un contexte d'incertitude quant à l'évolution de l'économie mondiale.

AXE 1.1 : Une veille active de l'évolution du marché du travail.

STRATÉGIE D'INTERVENTION :

- Poursuivre la veille active du marché du travail, notamment pour les entreprises qui exportent majoritairement leurs produits et services vers les États-unis (industrie forestière, du papier et des services informatiques).

AXE 1.2 : Les mesures de prévention et d'aide aux chômeurs et aux personnes qui risquent de perdre leur emploi.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Utiliser, de façon optimale, les outils disponibles pour favoriser la réintégration rapide en emploi.
- Encourager les initiatives freinant l'exode des jeunes.
- Inciter la clientèle à utiliser l'information du marché du travail et le Placement en ligne.
- Contribuer à l'appariement entre l'offre et la demande.
- Offrir la bonne mesure à la bonne personne, en vue d'optimiser la prestation de services d'Emploi-Québec.
- Promouvoir et soutenir, auprès de la clientèle, des projets de démarrage d'entreprises.

AXE 1.3 : Les mesures de prévention et d'aide aux entreprises en difficulté.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Soutenir les initiatives en matière d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.
- Développer de nouvelles approches de placement assisté, pour soutenir les entreprises dans leurs efforts de recrutement.
- Qualifier les travailleurs à risque de perte d'emploi.
- Soutenir les entreprises dans leur adaptation aux nouvelles technologies.
- Utiliser de façon optimale les différents volets de la mesure de concertation ainsi que la mesure de formation auprès des entreprises en difficulté.
- Soutenir la formation dans les entreprises, grâce au programme Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi (AERE).

2. Favoriser la participation active au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes.

Cette orientation vise à apporter une solution au fait qu'en Outaouais on dénote :

- Une amplification des problématiques psychosociales et du décrochage social chez la clientèle.
- Un plus grand enracinement de la clientèle à l'aide financière de dernier recours et une dévalorisation du travail.
- Une problématique de transport et de mobilité pour la clientèle, surtout en zone rurale.
- Un besoin d'encadrement plus soutenu de la part des services d'Emploi-Québec et de ses partenaires envers la clientèle jeune (moins de 25 ans).
- Des processus de formation non adaptés aux profils des clientèles éloignées et aux besoins du marché du travail.
- La nécessité du bilinguisme comme outil de travail.
- Une sous-utilisation des services universels d'aide au placement.

AXE 2.1 : La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles éloignées ou sous-représentées sur le plan de l'emploi.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Favoriser la référence aux services d'aide à l'emploi.
- Soutenir des projets mobilisateurs visant à renforcer les compétences sociales de la clientèle.
- Promouvoir les avantages du travail auprès de la clientèle.
- Promouvoir davantage l'offre de service aux individus d'Emploi-Québec.
- Intensifier l'accompagnement des clientèles dans leur parcours vers l'emploi.
- Favoriser des nouvelles collaborations et soutenir de nouveaux projets contribuant à améliorer la mobilité de la clientèle afin que cette dernière puisse réaliser des activités reliées à son intégration en emploi.

- Soutenir des projets et des initiatives favorisant la persévérance scolaire et la réussite du parcours vers l'emploi de notre clientèle, notamment par notre engagement au comité de la persévérance scolaire.
- Poursuivre les mécanismes d'accompagnement et de suivi en cours de participation, pour l'ensemble des mesures de longue durée.
- Adapter les modalités de formation pour les clientèles présentant des difficultés, en étroite collaboration avec le réseau scolaire.
- Diversifier l'offre de formation afin de répondre aux besoins du marché du travail.

AXE 2.2 : Le recours aux services d'information sur le marché du travail et de placement pour le choix professionnel, l'insertion rapide en emploi et l'aide au recrutement.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Développer différentes stratégies de placement assisté afin de soutenir la clientèle dans ses efforts d'intégration au marché du travail.
- Systématiser l'inscription au Placement en ligne des participants aux mesures et services d'emploi.
- Maintenir ou bonifier l'offre de formation d'appoint, notamment les formations en langue seconde.

AXE 2.3 : L'intervention auprès des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée.

STRATÉGIE D'INTERVENTION :

- Faciliter l'accès au marché du travail des clientèles plus éloignées ou sous-représentées sur le plan de l'emploi, notamment les jeunes, les personnes immigrantes, les femmes monoparentales, les personnes de 45 ans et plus, les personnes judiciarisées et les personnes handicapées, conformément aux différentes stratégies clientèles d'Emploi-Québec (main-d'œuvre féminine et travailleurs de 45 ans et plus).

CIBLES 2012-2013	2012-2013	2011-2012
▪ Nombre total de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	**11 084**	**11 014**
▪ Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	**5 858**	**4 962**
▪ Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes de l'assistance sociale	**4 105**	**4 105**
▪ Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	**1 775**	**1 775**
▪ Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	**4 735**	**4 500**
▪ Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	**1 666**	**1 589**

3. Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements.

Cette orientation vise à apporter une solution au fait qu'en Outaouais les entreprises font face à :

- Une rareté de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée.
- Un accroissement de la compétition entre elles, pour attirer et retenir leur main-d'œuvre.

- Une méconnaissance des services d'Emploi-Québec pouvant qualifier les travailleurs.
- Une difficulté d'intégration d'une main-d'œuvre intergénérationnelle.

AXE 3.1 : La formation.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Promouvoir, auprès des entreprises, le potentiel d'une main-d'œuvre diversifiée (personnes immigrantes, personnes handicapées, personnes judiciarisées, personnes de 45 ans et plus, jeunes et femmes), en appui aux stratégies des diverses clientèles d'Emploi-Québec, notamment la stratégie à l'égard de la main-d'œuvre féminine et la Stratégie d'intervention à l'intention des travailleurs de 45 ans et plus.
- Promouvoir davantage l'offre de service de formation en entreprises d'Emploi-Québec.
- Favoriser, auprès des entreprises, l'utilisation des mesures de l'initiative Investissement-compétences afin d'accroître leurs investissements dans le développement des compétences de leur main-d'œuvre par la formation.

AXE 3.2 : Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

STRATÉGIE D'INTERVENTION :

- Maximiser l'utilisation aux programmes et services en lien avec le cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, notamment la qualification professionnelle, le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre et la reconnaissance des acquis et des compétences.

AXE 3.3 : La mobilité

STRATÉGIE D'INTERVENTION :

- Favoriser une plus grande mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre, notamment grâce à la reconnaissance des compétences, à l'information sur le marché du travail et à Placement en ligne, dont le volet international de ce service ainsi que le nouveau volet Plan Nord.

AXE 3.4 : Le soutien à la gestion des ressources humaines dans les entreprises.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Soutenir les initiatives en matière d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.
- Renforcer le rôle-conseil des services aux entreprises en matière de recrutement et de gestion des ressources humaines.
- Accompagner davantage les entreprises dans le processus complet de la gestion de leurs ressources humaines.
- Aider les entreprises à l'intégration d'une main-d'œuvre intergénérationnelle.
- Promouvoir davantage l'offre de service aux entreprises d'Emploi-Québec.

AXE 3. 5 : L'approche sectorielle.

STRATÉGIE D'INTERVENTION :

- Collaborer aux travaux des tables régionales de concertation sectorielle et contribuer au développement de compétences des travailleurs, notamment dans les secteurs de la culture, du tourisme, de la foresterie, de l'agroalimentaire et de l'économie sociale.

CIBLES 2012-2013	2012-2013	2011-2012
• Nombre d'entreprises nouvellement aidées par une intervention des services publics d'emploi	**490**	**490**
• Nombre de nouvelles ententes de qualification	**150**	**143**

4. Offrir les services de la solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière.

Cette orientation vise à apporter une solution au fait qu'en Outaouais nous observons chez la clientèle de l'aide financière de dernier recours :

- Une accentuation des problématiques psychosociales de la clientèle.
- Une difficulté d'intégration des personnes présentant des obstacles à l'emploi (personnes immigrantes, judiciarisées, 45 ans et plus, les femmes monoparentales et les personnes handicapées).
- Dans un contexte de besoin de main-d'œuvre, la présence d'un bassin important de la clientèle inactive à l'aide financière de dernier recours et présentant une capacité d'intégration au marché du travail.

AXE 4.1 : Le soutien financier aux personnes et aux familles démunies, conforme au cadre législatif et réglementaire.

STRATÉGIE D'INTERVENTION :

- Assurer une gestion rigoureuse et équitable des fonds administrés par Emploi-Québec.

AXE 4.2 : L'aide et l'accompagnement des prestataires d'une aide financière de dernier recours, dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Assurer la formation continue du personnel d'Emploi-Québec afin qu'il soit mieux outillé dans l'accompagnement psychosocial de la clientèle.
- Privilégier et accroître les mécanismes de passerelles pour la clientèle d'Emploi-Québec vers les organismes du milieu.
- Miser sur l'application des processus de la stratégie d'intervention renforcée destinée aux prestataires de l'aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement vers une insertion en emploi.
- Utilisation maximale du programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) pour la clientèle à risque de chômage prolongé, mais présentant un potentiel d'employabilité.

AXE 4.3 : La contribution au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (stratégie 4.4 jumelée à 4.3).

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Collaborer à la mobilisation et à l'engagement des différents acteurs régionaux dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Participer activement à la mise en œuvre du Plan d'action de la solidarité et de l'inclusion sociale en Outaouais.

CIBLES 2012-2013	2012-2013	2011-2012
▪ Nombre de sorties d'aide financière de dernier recours	**2 648**	**2 673**
▪ Délai moyen de traitement des nouvelles demandes	**10 jours**	**10 jours**
▪ Plaintes traitées avec recommandation de modification	**20,0 %**	**25,0 %**
▪ Taux de décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	**21,0 %**	**21,0 %**

5. Revoir et optimiser le partenariat, les processus de travail, la prestation de services et l'organisation territoriale d'Emploi-Québec.

Cette orientation vise pour l'organisation :

- La modernisation de la prestation de services d'Emploi-Québec Outaouais.
- L'optimisation des relations partenariales et du recours aux ressources externes en employabilité pour répondre aux chercheurs d'emploi.
- L'augmentation de l'efficacité et de l'efficience de notre organisation malgré un taux d'absentéisme et un taux de roulement du personnel important.

AXE 5.1 : Les pratiques de gestion de ses ressources humaines.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Poursuivre les travaux visant l'optimisation des services.
- Poursuivre les analyses de la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre (maintien, expertise, etc.).
- Poursuivre les activités et la démarche de qualité de vie au travail.

AXE 5.2 : L'apport du partenariat.

STRATÉGIE D'INTERVENTION :

- Optimiser le recours aux ressources externes, aux entreprises privées ainsi qu'aux associations du territoire afin d'intervenir plus efficacement auprès des diverses clientèles d'Emploi-Québec et de combler plus rapidement les besoins de main-d'œuvre.

AXE 5.3 : La réorganisation de la prestation de services dont le développement du multi mode.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Contribuer à la mise en œuvre du nouveau modèle d'affaires d'Emploi-Québec.
- Poursuivre les travaux visant à accroître l'efficience et l'efficacité de la prestation de services.

AXE 5.4 : La saine gestion des fonds publics.

STRATÉGIES D'INTERVENTION :

- Porter une attention particulière aux activités visant à assurer la conformité de l'aide financière accordée dans le cadre des services d'emploi et de solidarité sociale.
- Soutenir, par des travaux d'analyse, les décisions relatives à l'intégration à l'emploi des clientèles.

Facteurs de contingence

Certains facteurs externes peuvent influencer l'atteinte des résultats prévus par le présent Plan d'action régional. Dans la mesure où ces facteurs sont connus, il importe d'en tenir compte pour évaluer avec justesse la performance d'Emploi-Québec au moment de la reddition de comptes.

SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2012-2013

Cinq orientations ministérielles et plusieurs axes d'intervention à adapter à nos réalités régionales et territoriales

Axes

Prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de service	Favoriser la participation active au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes	Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements	Offrir les services de la solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière	Revoir et optimiser le partenariat, les processus de travail, la prestation de services et l'organisation territoriale d'Emploi-Québec
<u>Interventions</u> ▪ Utiliser de façon optimale les outils disponibles ▪ Encourager les initiatives freinant l'exode ▪ Contribuer à l'appariement entre l'offre et la demande ▪ Offrir la bonne mesure à la bonne personne ▪ Promouvoir le démarrage d'entreprises ▪ Soutenir les initiatives d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre ▪ Développer des approches de placement assisté ▪ Qualifier les travailleurs ▪ Soutenir les entreprises dans leur adaptation aux nouvelles technologies ▪ Utiliser de façon optimale la mesure de concertation et la mesure de formation auprès des entreprises en difficulté ▪ Poursuivre une veille active du marché du travail	<u>Interventions</u> ▪ Favoriser la référence aux services d'aide à l'emploi ▪ Soutenir les projets mobilisateurs ▪ Promouvoir les avantages du travail ▪ Promouvoir l'offre de service aux individus ▪ Intensifier l'accompagnement ▪ Favoriser de nouvelles collaborations ▪ Soutenir des projets en persévérance scolaire ▪ Adapter et diversifier l'offre de formation ▪ Avoir des stratégies de placement assisté ▪ Bonifier l'offre de formation d'appoint ▪ Faciliter l'accès au marché du travail des clientèles éloignées et sous-représentées	<u>Interventions</u> ▪ Promouvoir l'embauche d'une main-d'œuvre diversifiée ▪ Promouvoir l'offre de formation en entreprises ▪ Maximiser l'utilisation aux programmes du CDRCMO ▪ Soutenir les initiatives d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre ▪ Renforcer le rôle-conseil des services aux entreprises ▪ Accompagner les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines ▪ Intégrer une main-d'œuvre intergénérationnelle ▪ Promouvoir l'offre de service aux entreprises ▪ Promouvoir la formation de la main-d'œuvre pour le Plan Nord ▪ Favoriser l'optimalisation d'Investissement-compétences ▪ Collaborer aux tables sectorielles régionales	<u>Interventions</u> ▪ Avoir une gestion rigoureuse des fonds ▪ Assurer la formation continue pour le personnel ▪ Posséder des mécanismes de passerelle pour la clientèle ▪ Réévaluer la clientèle non-employable ▪ Collaborer au Plan d'action de la solidarité et de l'inclusion sociale ▪ Mobiliser des acteurs dans la lutte à la pauvreté ▪ Appliquer la stratégie d'intervention renforcée ▪ Optimaliser l'utilisation du programme PAAS	<u>Interventions</u> ▪ Optimiser les services ▪ Assurer la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre ▪ Poursuivre les activités de qualité de vie au travail ▪ Optimiser le recours aux ressources externes, aux entreprises et aux associations du territoire. ▪ Collaborer au nouveau modèle d'affaires d'Emploi-Québec ▪ Maintenir la prestation de services efficace et efficiente ▪ Maintenir la conformité de l'aide financière accordée ▪ Maintenir les travaux d'analyses
Indicateurs de résultats d'Emploi-Québec associés à ces deux axes d'intervention		**Indicateurs de résultats de la solidarité sociale associés à cet axe d'intervention**	**Indicateurs de résultats d'Emploi-Québec associés à cet axe d'intervention**	
▪ Nombre total de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi ▪ Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi ▪ Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes de l'assistance sociale ▪ Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi ▪ Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi ▪ Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi		▪ Nombre d'entreprises nouvellement aidées par une intervention des services publics d'emploi ▪ Nombre de nouvelles ententes de qualification	▪ Nombre de sorties d'aide financière de dernier recours ▪ Délai moyen de traitement des nouvelles demandes ▪ Plaintes traitées avec recommandation de modification ▪ Taux de décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	

ANNEXE 1 - RÉPARTITION LOCALE DES CIBLES DE RÉSULTATS 2012-2013

Indicateurs	Cibles 2012-2013	CLE Aylmer	CLE Gatineau	CLE Maniwaki	CLE Campbell's Bay	CLE Hull	CLE Buckingham	CLE Papineauville
SERVICES PUBLICS D'EMPLOI								
1. Nombre total de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	11 084	1 277	3 549	1 354	682	2 407	971	844
2. Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes de l'assistance sociale	4 105	386	1 216	434	271	1 135	332	332
3. Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	4 735	619	1 588	635	302	757	447	387
4. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	5 858	675	1 876	716	360	1 272	513	446
5. Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1 775	185	557	170	97	503	139	123
6. Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1 666	210	544	247	114	252	162	138
7. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par une intervention des services publics d'emploi	490	53	158	36	25	143	37	39
8. Nombre de nouvelles ententes de qualification	150	21	53	9	6	39	12	9
SOLIDARITÉ SOCIALE								
9. Nombre de sorties d'aide financière de dernier recours	2 648	106	1 973	233	141	0	0	196
10. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes	10 jours	n/a	10 jours	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
11. Plaintes traitées avec recommandation de modification	25,0 %	25,0 %	25,0 %	25,0 %	25,0 %	25,0 %	25,0 %	25,0 %
12. Taux de décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	21,0 %	n/a	n/a	21,0 %

ANNEXE 2 – RÉPARTITION DU BUDGET PAR CLE

Répartition du budget par centres locaux d'emploi
2012-2013

Unité administrative	Répartition initiale 2012-2013	Répartition initiale 2011-2012
Aylmer	2 646 204 $	2 621 615 $
Buckingham	2 006 052 $	2 135 751 $
Campbell's Bay	1 431 345 $	1 613 987 $
Gatineau	7 181 967 $	7 152 053 $
Hull	4 325 417 $	4 370 073 $
Maniwaki	2 827 995 $	2 901 841 $
Papineauville	1 817 920 $	2 014 980 $
Total pour les CLE	22 236 900 $	22 810 300 $
Services régionalisés	3 394 000 $	3 560 900 $
TOTAL	25 630 900 $	26 371 200 $

Note : La plupart des montants sont arrondis aux milliers de dollars près.

ANNEXE 3 - STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE L'AGENCE D'EMPLOI-QUÉBEC OUTAOUAIS

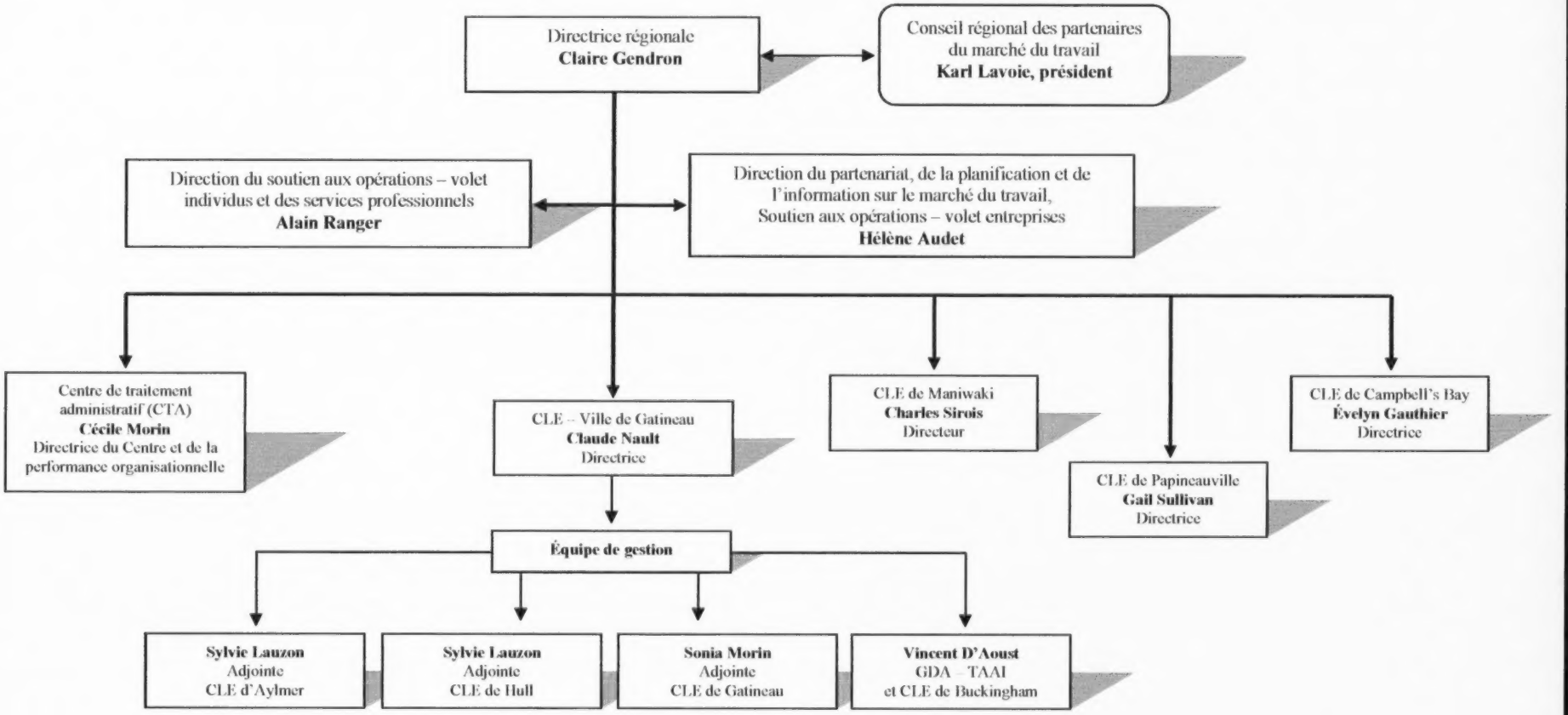

ANNEXE 4 - LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Membres représentant la main-d'œuvre	
Dino Lemay	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Sylvain Desrochers	Syndicat québécois des employées et employés de service, Section locale 298 (FTQ)
Diane Clément	Union des producteurs agricoles (UPA)
Michel Quijada	Conseil central de l'Outaouais (CSN)
Daniel Baril	Conseil central de l'Outaouais (CSN)
Lise Gauvreau	Syndicat canadien de la fonction publique
Membres représentant les entreprises	
Karl Lavoie	Chambre de commerce de Gatineau
Isabelle Chabot	Ville de Gatineau
Mireille C. Lavoie	Groupe Uniforce
Francine Clément	Fortress cellulose spécialité
Claude Benoît	Services d'assurances André & Claude Benoît Inc.
Autres membres	
Robert Mayrand	Service intégration travail Outaouais
Michel Allard	Centre de placement spécialisé du Portage
Charles Morin	École du Sacré-Coeur
Élise Lacroix	Service régional de formation professionnelle en Outaouais
Lise Bénard	Collège Héritage
Carole Gervais	Cégep de l'Outaouais
Emploi-Québec Outaouais	
Claire Gendron	Directrice régionale
Membres non votants	
Jeffrey MacHan	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Louise Lafontaine	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Yannick Gignac	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Sylvie Proulx	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles